



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept juillet, le Conseil municipal de la commune de SEGONZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Laurent GEORGES, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20/07/2026

PRÉSENTS : M. GEORGES Laurent, Mme HERAULT Laure, M. PERRIN Vincent, M. DESCARSIN Patrick, Mme BARBOT Marina, M. RUMEAU Vincent, Mme GUERBE Nathalie, Mme BONNAUD Muriel, M. DUPERRAY David, M. GILLARDEAU Romain, Mme NOËL Clarisse, Mme LIMOUZIN Agnès, Mme MOUCHON BERTACCHI Mélanie, M. GEORGEON Daniel, M. BOUCHE Victor, Mme BRETAGNE Janine, M. MICHAUX Francis

Absents excusés : Mme LAURICHESSE Léa, M. HOSTEING Etienne

Procurations : M. HOSTEING Etienne a donné procuration à M. GEORGES Laurent et Mme LAURICHESSE Léa a donné procuration à M. GILLARDEAU Romain.

Secrétaire de séance : Mme HERAULT Laure

► Le compte-rendu de la réunion du 29/06/2026 transmis par voie électronique n'appelant aucune observation est validé par le conseil municipal à 18 voix.

M. RUMEAU Vincent absent lors de la dernière séance souhaite intégrer la commission de travail de la requalification du complexe des Distilleries.

► Cette demande soumise au vote est validée à l'unanimité des membres présents.

Arrivée de M. BOUCHE Victor.

1. FINANCES

1.1 Prise en charge destructions nids frelons asiatiques

► L'assemblée délibérante à l'unanimité valide la proposition et acte la prise en charge des destructions de nids de frelons asiatiques à hauteur de 50% du coût de l'intervention, à raison d'une destruction par an et par foyer.

1.2 Forfait droit de place Food trucks occasionnel

► Le conseil municipal fixe à 30€ le forfait jour pour la venue de Food truc occasionnel sur le territoire de la commune de Segonzac et mandate M. le Maire à l'exécution de cette décision.

1.3 Mise à disposition vidéo projecteur salles municipales

► Le conseil municipal vote une caution de 650€ pour la mise à disposition du vidéo projecteur dans l'enceinte du complexe des Distilleries par 18 voix pour et une abstention de Mme BRETAGNE Janine.

1.4 Location tables-chaises monde associatif et particuliers

► Le conseil municipal invité à délibérer valide la tarification proposée et mandate M. le Maire à l'exécution de

cette décision :

- Réservation en dessous de 5 tables : gratuit (le prêt de chaises n'est pas soumis au forfait)
- Réservation de 5 tables à 10 tables : 20€
- Réservation à la 11^e table : 50€

1.5 Décision budgétaire modificative

M. le Maire propose la décision budgétaire suivante et les crédits supplémentaires comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
c/673 annulation titre / exercice précédent	+ 11 000€	c/7022 vente coupe de bois AULAS	+ 11 000€

► Décision votée par l'assemblée délibérante.

1.6 Rachat concession cimetière

► Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte la rétrocession et valide le rachat de la caverne recensée dans l'acte 982 de 2020 au prorata temporise soit 528€.

2. RESSOURCES HUMAINES

2.1 Création 2 postes adjoints techniques

► L'assemblée délibérante valide la création de 2 postes d'adjoints techniques territoriaux et mandate M. le Maire pour la mise à jour du tableau des effectifs.

3. QUESTIONS DIVERSES

Frairie : point sur l'organisation de la frairie en tenant compte des dernières directives de la Préfecture

Sinistre Landes Gironde : Point sur situation et actions solidaires

Comité de Jumelage séjour à Kanzach (du 08/08 au 16/08/2026) : présentation présents offerts à Kanzach et localité voisine Dürna

Prochains rendez-vous :

- conseil municipal le 21/09/2026
- reprise des permanences du samedi matin en mairie dernier week end d'août.
- 05/09 animation et un stand PVD portant sur l'axe habitat
- Forum des associations est programmé le 12/09 (9h-14h)
- 19-20/09 les journées du patrimoine avec l'ouverture des édifices religieux et la mise en lumière du village de la Nérolle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.